



Sans logement, pas d'insertion !

**COMITE POUR LE LOGEMENT ET L'HABITAT
DES JEUNES EN SEINE MARITIME**

CLHAJ 76

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2025

**Habitat Jeunes
CLHAJ
Comité pour le logement et l'habitat des jeunes de Seine-Maritime**

Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes en Seine Maritime est soutenu par



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



ActionLogement

RAPPORT MORAL

Le rapport moral annuel est à la fois un passage obligé et un exercice libre.

C'est l'occasion de rendre compte de la vie associative, de faire le point sur les travaux engagés au cours de l'année écoulés par les administrateurs(trices), les membres du bureau, de faire état de réalisations, de faire un bilan et de dresser des perspectives. C'est aussi l'occasion de souligner les valeurs qui ont présidé aux choix et à nos orientations.

Mais cette année 2024 aura été marquée par le souhait de René Carlier de quitter la présidence tout en restant un membre actif du bureau et du CA.

C'est pour moi une mission délicate de prendre la suite de René qui est à l'origine de la création du CLHAJ et qui a très fortement inspiré les valeurs et la philosophie d'action de l'association, dont on peut dire qu'elle est basée sur l'écoute et le respect des personnes, sur la recherche d'une solution sur mesure, sur une adaptation constante aux besoins singuliers de chaque jeune. Des qualités et des orientations qui sont portées et mises en œuvre chaque jour par les professionnels de l'association. Si j'ai accepté cette mission c'est précisément parce que je savais que je pouvais compter sur lui, sur son engagement son attachement à notre association, sur ses conseils.

Peut-être est-il utile en préalable de citer quelques chiffres pour illustrer notre bilan en 2024.

Le CLHAJ a reçu 1004 jeunes, dont 57% sans prescripteur Parmi eux 783, du territoire de la CU, ont été concernés par une de nos actions. En particulier 464 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'un dispositif contractualisés et financés ou d'une action conduite par le CLHAJ. Notons enfin que 58% des jeunes reçus et accompagnés sont primo demandeurs.

Ces quelques chiffres suffisent à mettre en valeur l'intérêt social du CLHAJ comme un acteur majeur de l'accompagnement et de l'insertion par le logement des jeunes de 16 à 30 ans, dont on sait qu'elle constitue une population particulièrement malmenée et précarisée par les réalités sanitaires, sociales et économiques.

Pour autant la décision du GIP COVAH en 2024 et la réflexion de la CU du Havre de mettre fin à son financement en 2025 a conduit le CA et le bureau à mettre un terme, faute de moyens, à nos antennes locales tout en conservant le même niveau d'exigence et de réactivité, en organisant des accueils collectifs dans nos locaux du Havre.

Avec près de 60% de jeunes primo demandeurs et sans prescripteurs, l'accueil, la recherche d'une réponse adaptée, l'élaboration d'un projet personnalisé mobilisent une part importante de l'activité et du temps de travail des professionnels. La décision budgétaire du GIP COVAH, si elle n'est pas compensée par d'autres formes de financement, menace à terme de nous priver de notre capacité d'action, de contraindre notre activité et d'entraver notre équilibre budgétaire. Nous espérons que cette dimension essentielle à la pérennité du CLHAJ pourra être prise en compte par la communauté urbaine et les collectivités territoriales dans le cadre d'un financement pérenne. En tout cas le CA et le Bureau mettent tout en œuvre pour parvenir à ce but. C'est de toute évidence un enjeu pour l'avenir qui nous a conduit à rencontrer la Communauté Urbaine en fin d'année et à prévoir les rencontres avec les principales municipalités et collectivités territoriales début 2025.

Outre la diminution de son budget de fonctionnement, nous avons dû également tenir compte dans nos débats de réalités qui impactent le quotidien du CLHAJ et les perspectives d'avenir.

- **Nouveaux usages, besoins et temporalités des jeunes.**
 - **Nouvelles réalités sociales et économiques des publics, diversités des profils des jeunes accueillis : hausse générale des prix, notamment de l'énergie, aggrave la situation des jeunes déjà précaires. Les jeunes doivent ainsi faire face à de nombreux obstacles pour leur accès ou maintien dans le logement. Le Taux d'effort consacré au logement deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population.**
- **L'évolution des modes de financement, de l'inflation et singulièrement pour le CLHAJ76**
- **L'obligation de quitter les locaux municipaux.**

Cette réalité budgétaire ne nous prive pas d'imaginer l'avenir et d'envisager le futur avec confiance. Temps fort de l'année 2024 le projet du 265 rue Aristide Briand. Dans l'obligation de quitter nos actuels locaux nous nous sommes engagés en 2023 dans une recherche de solution pour héberger nos activités. Nous avons eu la chance de travailler avec un investisseur privé avec lequel nous avons trouvé des locaux adaptés. Avec des bureaux en RDC et quatre appartements dans le même immeuble, pour de la colocation, de l'accueil mère/enfant, en intermédiation ce projet s'est traduit par une opportunité de nous projeter et d'envisager les espaces pour un meilleur confort de travail, un accueil des jeunes de qualité, mais aussi de nouvelles modalités d'intervention, compléter notre offre, nous ouvrir à d'autres pratiques d'accompagnement ; appel à des bénévoles, proposer des ateliers didactiques vie quotidienne, loisirs, culture, citoyenneté, écologie. A noter que ce projet a fait l'objet d'une concertation et d'un travail participatif, bailleur, architecte, CA et salariés du CLHAJ. Le déménagement est prévu au cours du troisième/quatrième trimestre 2025.

Les réalités économiques et l'augmentation des dépenses liés au projet 265, ont conduit le bureau et le CA à travailler sur les projections budgétaires et financières, notamment en élaborant un plan pluriannuel prévoyant des reprises de fonds dédiés et des provisions afin de dégager des perspectives d'investissement, de financement du projet associatif. Nous aurons

l'occasion de vous présenter ces éléments au cours de cette assemblée générale. Mais là encore tous nos choix ont été guidés par la nécessité de soutenir le projet du CLHAJ, ses valeurs, d'assurer son autonomie et sa pérennité.

Poursuivant les orientations 2023 nous avons continué notre réflexion sur la gouvernance du CLHAJ en privilégiant la participation des jeunes au sein du CA, en recherchant à dynamiser la vie associative, en inscrivant le Conseil consultatif comme instance statutaire. Pour cela, nos statuts ont été réécrits et nous aurons l'occasion à l'issue de cette assemblée générale de vous soumettre à approbation cette réforme. 2025 sera consacrée à l'écriture du règlement intérieur qui là encore devra laisser une plus grande part à la participation des jeunes, à la concertation et à la coopération.

Ces réflexions sur le projet, la gouvernance et la réforme statutaire portent la volonté d'une plus grande participation des administrateurs dans les instances locales et dans les négociations auprès des partenaires, mais aussi lors d'événements, comme le forum des associations auquel nous avons participé en septembre 2024.

Dans sa volonté de renforcer son ancrage « politique », le CLHAJ se heurte à une difficulté assez commune aux associations aujourd'hui. Celle d'attirer et d'intégrer de nouveaux administrateurs ou/et membres actifs désireux de s'engager. Deux nouveaux administrateurs nous ont rejoint en 2025, et je voudrais les saluer, mais c'est là encore bien insuffisant. Nous faisons là un appel aux partenaires, et aux adhérents pour nous rejoindre et participer à nos travaux au sein du CA, du bureau et de notre conseil consultatif. C'est encore un enjeu important pour notre association et sa pérennité.

Enfin je voudrai terminer ce rapport moral en revenant à ce qui me semble être la caractéristique principale du CLHAJ et de ses administrateurs. Depuis environ 40 ans (le début des années 80), nous assistons à la fois à une prolifération des associations, mais surtout à une longue et profonde transformation des grandes associations en ce que Jean Laville qualifie soit de quasi entreprises, soit de quasi administrations. On peut et on doit considérer par certains aspects, notamment l'utilisation de fonds publics, qu'il est normal et juste de rendre compte de ses activités, de faire remonter des indicateurs, de se plier à la logique des appels à projets. Toutefois la contrepartie réside dans le risque d'une perte d'autonomie des associations, et de leurs capacités créatrices. Le CLHAJ n'échappe pas à cette logique et à ce risque. L'association met bien en œuvre de nombreux dispositifs qui répondent à des logiques et des décisions politiques, à des plans d'actions, En cela l'association peut être considérée comme un opérateur des services et des politiques publiques, il nous faut négocier, obtenir les appels à projets, nous conformer aux attentes des décideurs. Le CLHAJ opérateur des politiques publiques, mais pas uniquement, pas seulement et notre association ne saurait être réduite à cette dimension. Comme j'ai eu l'occasion de le souligner en début de propos, les professionnels du CLHAJ, que je salue ici, portent des valeurs d'accueil, de solidarité, d'écoute, d'engagement et d'empathie au service du public. Une approche et une démarche qu'on pourrait qualifier d'itérative, qui consiste à créer, affiner et améliorer sans cesse les propositions d'accompagnement en fonction des besoins et du projet personnalisé de chaque jeune accueilli. Une démarche qui échappe aux logiques purement administratives et qui restitue une dimension humaine à l'intervention.

Ce sont des valeurs qui sont soutenues par les administrateurs et les bénévoles. Certes nous sommes soucieux d'une bonne gestion et d'une administration rigoureuse, mais l'objectif principal pour nous est ailleurs. Il s'agit d'être à l'écoute des transformations sociales, de participer et de coconstruire les politiques d'interventions sociales, d'apporter notre éclairage et notre expertise aux décideurs, de faire remonter les besoins d'un public invisibilisé (près de 60% des jeunes sont primo demandeurs et viennent sans prescription). Bref il s'agit bien d'inscrire notre action de bénévoles et d'administrateurs dans une dimension politique au sens de la participation à la vie démocratique afin contribuer à l'intérêt public. Autrement dit il s'agit pour nous d'entretenir avec nos partenaires et les décideurs, ce que Bruno Latour appelait, « une discussion ou un dialogue démocratique ».

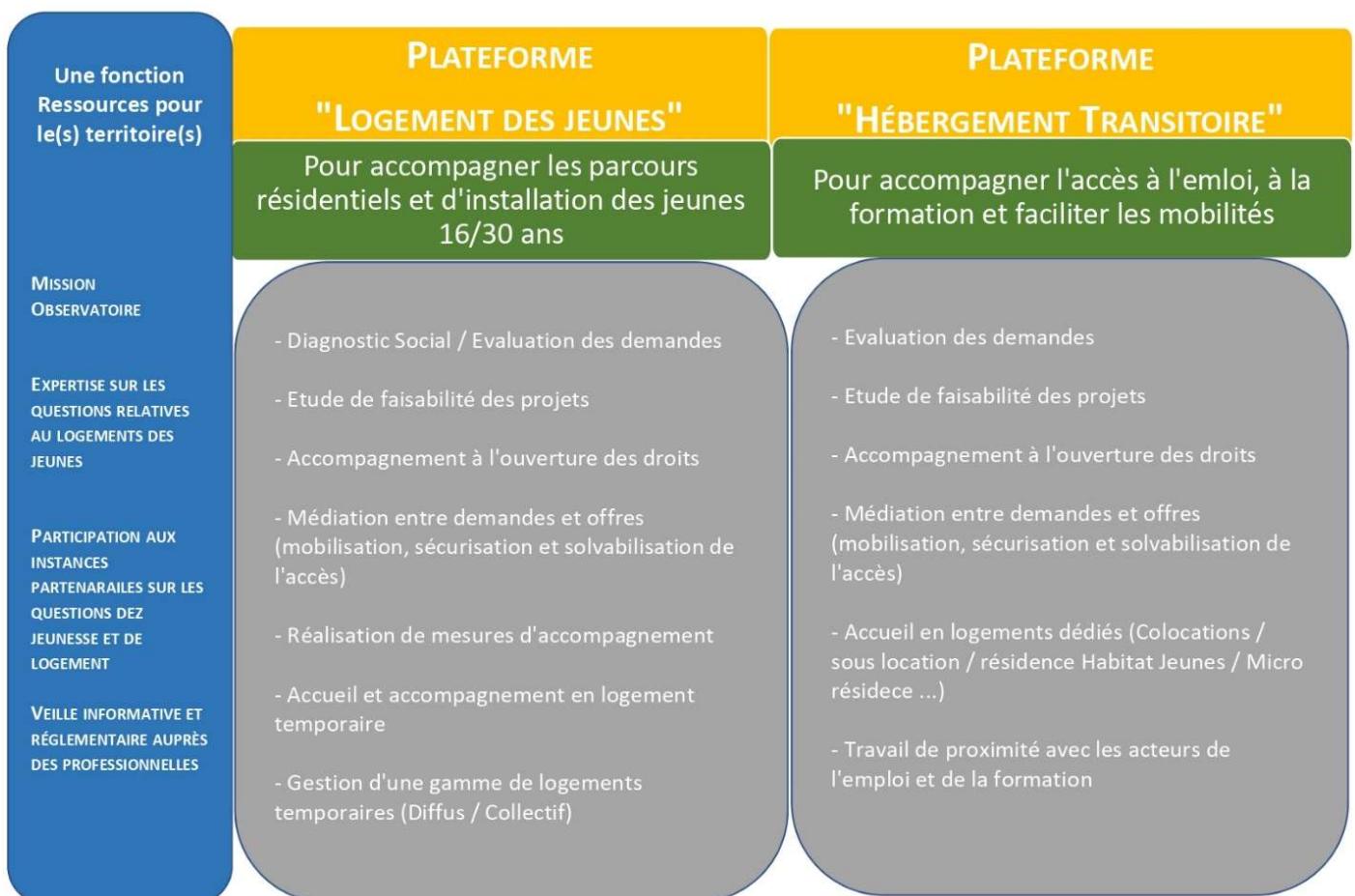
Thierry ROMAIN
Président

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

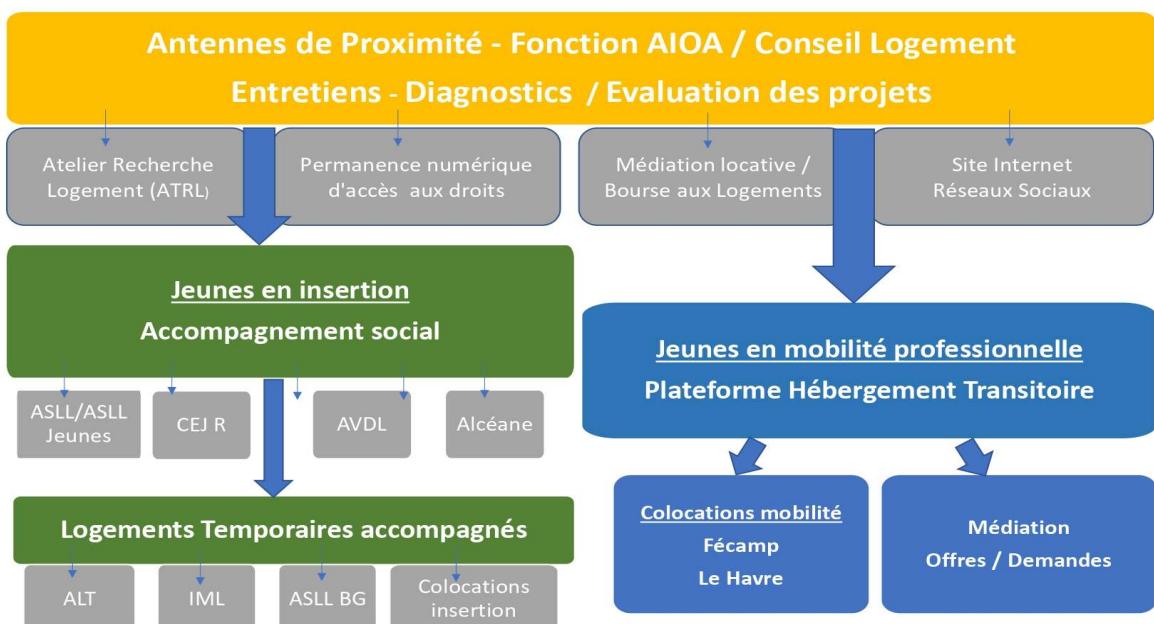
- **Une année 2024 basée sur la poursuite des missions existantes :**
 - **Un accueil inconditionnel des 16/30 ans en matière d'information, de conseils, d'évaluation de faisabilité et d'expertise des projets sur différentes antennes**
 - **Des accompagnements personnalisés pour soutenir chacun et garantir la réussite des projets, via différents dispositifs pour lesquels l'association est agréée**
 - **Une offre en logements temporaires pour accompagner et sécuriser les parcours résidentiels et d'insertion**
- **Une année 2024 également engagée vers l'avenir, avec :**
 - **L'Elaboration d'un plan stratégique de développement**
 - **La refonte des statuts**
 - **La mise en place d'un conseil consultatif**
 - **Le projet de déménagement**

Ce rapport d'activité rendra donc compte de l'ensemble des actions en mettant en avant dans un premier temps les résultats généraux de l'activité et le profil des personnes concernées par les actions, avant de laisser place à quelques zooms, illustrant certains des outils mobilisés pour répondre aux problématiques du logement des jeunes, dont l'animation de la « Semaine du logement des jeunes »

Les actions réalisées s'inscrivent pleinement dans le projet association 2021/2026 structuré ainsi :



ET AU TRAVERS D'ACTIONS TENANT COMPTE DE LA DIVERSITE DES PUBLICS ACCUEILLIS :



Concrètement, l'association a été présente en 2024 sur la communauté urbaine du Havre et l'agglomération de Fécamp avec des accueils de proximité situés sur les communes du Havre, Gonfreville l'Orcher et Fécamp et sur Harfleur et Montivilliers sur le 1^{er} semestre.

Le travail auprès du public se concrétise par un accueil individualisé ou lors de l'atelier « Projet Logement » et un accompagnement personnalisé et adapté en fonction chaque situation

- **Information,**
- **Accès aux droits,**
- **Diagnostics et expertise**
- **Entretiens personnalisés pendant lesquels la conseillère identifie**
 - ✓ **Le projet**
 - ✓ **les difficultés rencontrées**
 - ✓ **le besoin d'accompagnement**
 - ✓ **le besoin d'une étape temporaire.**

Chaque jeune, quel que soit le lieu de son accueil, peut, en fonction de sa situation et après ce temps d'évaluation et de diagnostic social, être orienté sur les actions proposées : Service « Log'toit », Dispositifs d'accompagnement (FSL, AVDL, Convention Alcéane, CEJ R...) ou le service de gestion locative (ALT, Bail glissant, sous location, logements partagés ...)

Ce travail se réalise en étroite collaboration avec les différents acteurs du territoire d'implantation de l'antenne (service logement, CCAS, Service Jeunesse, Mission locale, CMS, centres sociaux, bailleurs ...)

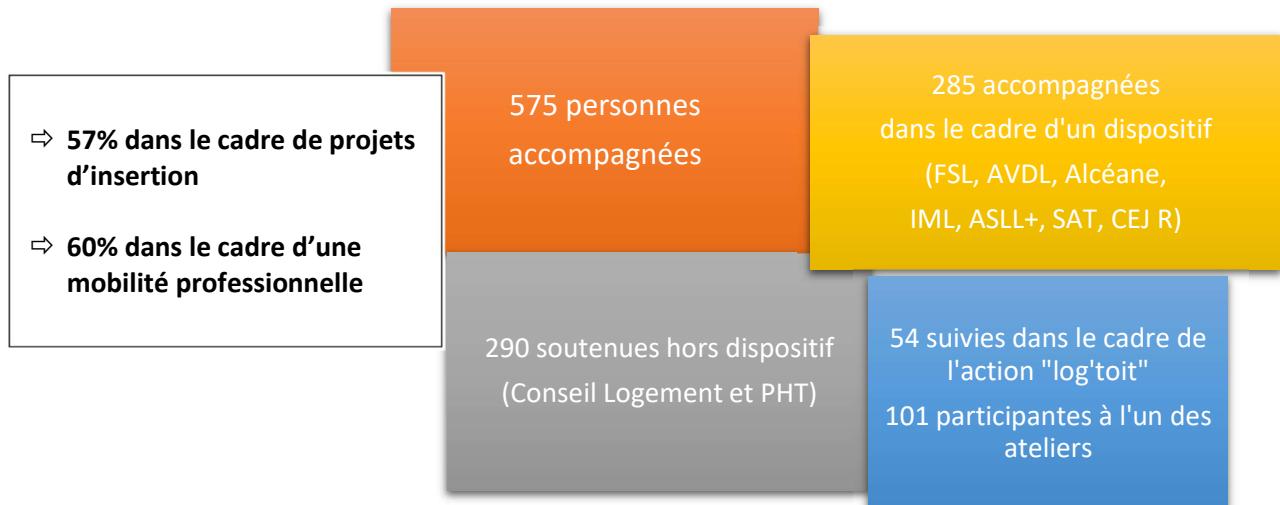
La Plateforme Hébergement Transitoire a quant à elle pour objectif de répondre aux besoins d'hébergement et de logement dans le cadre d'une mobilité professionnelle ou formative sur l'agglomération de Fécamp Caux Littoral :

- **Evaluation des demandes des personnes dans une perspective d'emploi, de formation, d'apprentissage, de transition professionnelle et de mobilité.**
- **Prise en compte des besoins des entreprises en matière d'hébergement, complémentaires à leurs offres d'emploi (durable, temporaire, alternance, saisonnier, stage)**
- **La gestion d'une offre de logements en colocation pour permettre à des jeunes de partager à moindre coût un espace d'hébergement temporaire dans des conditions d'accès souples et adaptables à leur contexte d'insertion professionnelle.**
- **La participation au réseau des Ambassadeurs**

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DU CLHAJ 76 EN 2024 EN QUELQUES CHIFFRES



❖ **57% DES PERSONNES ACCOMPAGNEES DANS LEUR PROJET, DONT LA MOITIE HORS DISPOSITIFS FINANCES SPECIFIQUEMENT**

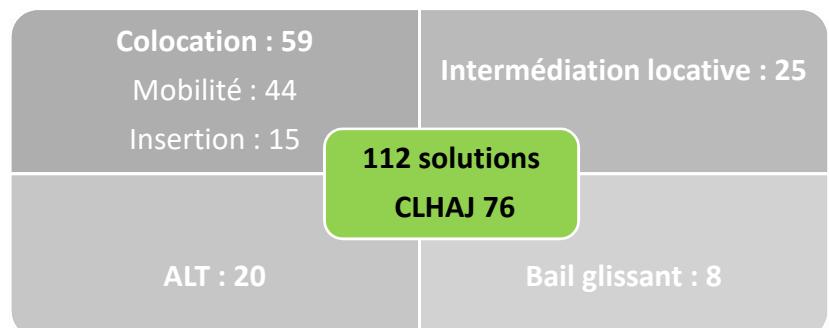


❖ **84% DES PERSONNES ACCOMPAGNEES ONT ACCÉDÉ A AU MOINS UNE SOLUTION ADAPTEE A LEUR SITUATION :**



❖ **112 JEUNES EN INSERTION OU EN MOBILITE PROFESSIONNELLES ACCUEILLIS DANS L'UN DES LOGEMENTS GERES PAR L'ASSOCIATION, SOIT 30% DES SOLUTIONS APORTEES SUR L'ANNER :**

Par des solutions diversifiées, le CLHAJ76 facilite l'accès à l'emploi ou à la formation ou permet une étape dans le parcours résidentiel des jeunes en insertion.



INSERTION ET MOBILITE PROFESSIONNELLE, DES PROFILS DE PUBLIC SPECIFIQUES

ANTENNES DE PROXIMITE	PLATEFORME HEBERGEMENT TRANSITOIRE
<i>783 jeunes sur la CU du Havre 132 jeunes sur l'agglomération de Fécamp</i>	<i>89 demandes</i>

48% Femmes / 52% Hommes

56% viennent par le bouche-à-oreille, Internet...
23% par des partenaires sociaux
12% par la mission locale
9% par les bailleurs, formation, collectivités

Age	situation familiale	Situation Logement
<ul style="list-style-type: none"> • 1% : mineurs • 22% : 18/20 • 43% : 21/24 • 34% : > 25 	<ul style="list-style-type: none"> • 59% isolés • 30% couples • 11% mono • Enfants : 20% 	<ul style="list-style-type: none"> • 43% Hébergés • 25% logés • 18% parents • 14% précarité
Situation Emploi	Montant ressources	Territoires prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> • 47% Emploi • 45% Chômage • 6% Formation • 2% scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • 11% sans • 51% < 1015 € • 38% > 1015€ 	<ul style="list-style-type: none"> • QPV : 33% • SVA : 4%

Un public majoritairement de moins de 25 ans, avec une précarité des ressources et des situations d'hébergement ou de logement non adaptées. Ils sont pour 83% originaires d'une commune sur laquelle le CLHAJ76 tient une permanence. Le diagnostic social doit donc permettre d'évaluer les situations et les conditions de faisabilité et de réalisation de ces projets, avec parfois un travail sur le maintien de l'hébergement ou la priorité à l'insertion professionnelle.

PLATEFORME HEBERGEMENT TRANSITOIRE
<i>89 demandes</i>

33% Femmes / 67% Hommes

56% sollicitent la PHT via le Site Internet
21% sont orientés par les acteurs économiques
11% par les partenaires sociaux
12% par autres partenaires (mission locale, collectivités ...)

Age	situation familiale	Situation Logement
<ul style="list-style-type: none"> • 3% : mineurs • 52% : 18/24 • 15% : 25/30 • 30% : > 30 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • 79% isolés • 14% couples • 7% Mono 	<ul style="list-style-type: none"> • 30% logés • 34% parents • 30% hébergés • 6% précarité
Situation Emploi	Montant ressources	Mobilité
<ul style="list-style-type: none"> • 46% Emploi • 33% Chômage • 20% études • 1% Formation 	<ul style="list-style-type: none"> • 16% sans • 43% < 1015 € • 41% > 1015 € 	<ul style="list-style-type: none"> • Hors Région : 30% • Infra régional 49% • Interco : 22%

Un public à 79% extérieur au territoire intercommunal, qui arrive pour un accès à l'emploi, à la formation ou pour un stage de fin d'étude, avec une capacité financière pas toujours disponible au moment de la recherche d'une solution d'hébergement, alors même que d'elle peut dépendre la prise de poste ou l'entrée en formation.

DES SOLUTIONS DIVERSIFIEES ET ADAPTEES AUX SITUATIONS ET BESOINS DU PUBLIC :

PLATEFORME LOGEMENT JEUNES			PLATEFORME HEBERGEMENT TRANSITOIRE		
168 Accès Logement (39%)	82 hébergés par CLHAJ 76 (19%)	179 Autres solutions (42%)	19 accès Logement (35%)	31 colocs CLHAJ 76 (57%)	4 Autres solutions (7%)
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid green; padding: 5px; text-align: center;"> HLM 131 </div> <div style="border: 1px solid green; padding: 5px; text-align: center;"> Coloc : 29 IML : 25 ALT : 20 ASLLBG : 8 </div> <div style="border: 1px solid green; padding: 5px; text-align: center;"> Autres Solutions tempo. Maintien Médiation </div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid green; padding: 5px; text-align: center;"> HLM 5 </div> <div style="border: 1px solid green; padding: 5px; text-align: center;"> Coloc Mobilité </div> <div style="border: 1px solid green; padding: 5px; text-align: center;"> Gites Habitant Meublés </div> </div>				

429 solutions adaptées concernant 45% des jeunes concernés par l'action, 18 ayant eu 2 logements et 82% des jeunes accompagnés

54 solutions apportées, essentiellement en logement temporaire pour répondre à la mobilité et l'arrivée sur le territoire, avant une éventuelle installation.

La « Plateforme Logement jeunes », c'est aussi :

- Un lieu ressources
- Des entretiens individualisés
- Des « conseils logement » personnalisés
- L'atelier « projet Logement » hebdomadaire



- L'atelier Impôts en collaboration avec le service des imports.



- Un accompagnement à l'ouverture des droits
- Un service de médiation locative, avec le soutien des projets auprès des bailleurs partenaires

Depuis 2023 : Inscription de l'association dans le dispositif expérimental national : « Projet Toit »

Un site ressources dédiés aux jeunes

Une plateforme de prise de rendez vous en ligne

www.projet-toit.fr

projet-toit
Un pas vers ton logement !

Tu as entre 16 et 30 ans et des questions logement ?

Découvre le site : www.projet-toit.fr

Toutes tes Infos logement par thème
Recherche, budget, droits, vie dans le logement...

Prise de rendez-vous avec un conseiller
Service associatif gratuit



- La participation à différents forums aller l'objectif « d'aller vers » : Job, Accès à l'emploi, Accès aux droits, réseau des Ambassadeurs, Forum logement de la CU, forum des associations...



Le service « Log'Toit » permet ponctuellement par manque de moyens, de soutenir, par un partenariat, des pratiques et outils spécifiques, les projets des jeunes ne bénéficiant pas d'une mesure d'accompagnement contractualisée.

- Instruction des dossiers (demande de logement, VISALE, Pass Logement, Mobili Jeunes, AL'In, SNE)
- Soutien dans les démarches tout au long du projet (devis d'assurance, achat de meubles, préparation du budget ...)
- Mobilisation des bailleurs
- Aide à l'ouverture des compteurs et à l'installation

⇒ **54 personnes ont bénéficié en 2024 de ce soutien dans leur recherche de logement, de même qu'une aide dans les démarches de sécurisation et solvabilisation dès lors qu'un logement était attribué.**

↳ **44% d'accès au logement qui illustre une offre HLM qui se raréfie en petits logements**

Retour sur l'édition 2024 de « Semaine du Logement des Jeunes »

Initiée par l'UNCLLAJ, cette 15^{ème} édition a été l'occasion pour le CLHAJ 76, en association avec différents partenaires (services jeunesse, CCAS, Centres sociaux, Mission Locale, bailleurs...) d'organiser diverses animations ludiques autour de la thématique du « Projet Logement » fil rouge de 2024 :

Plus d'une cinquantaine de jeunes et de nombreux partenaires ont ainsi pu participer à l'une ou l'autre des activités proposées, sur Le Havre, Fécamp ou bien encore Gonfreville l'Orcher.

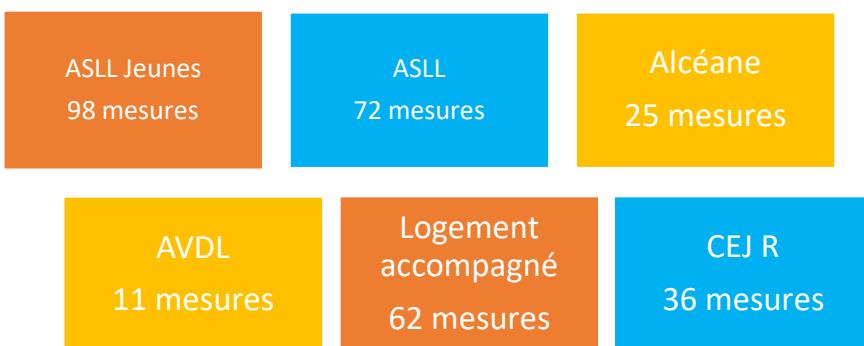
Soulignons la mobilisation d'un groupe de jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif CEJR sur le concours « Art Party : C'est quoi ton logement idéal », dont les réalisations ont été présentées lors de l'assemblée générale, 3 d'entre eux ont obtenu les 3 premières places.

Plusieurs accompagnés par l'association ont également accepté de parler d'eux, leur histoire, leur parcours, dans le cadre du projet de création de « portraits de jeunes »

Enfin, pour clôturer la semaine, en partenariat avec le centre de formation de l'UNCLLAJ, l'organisation d'un Webinaire à destination des professionnels, sur la question du logement des jeunes, avec une trentaine de participants.



**UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS OU PARTENARIATS SUIVANTS :
ASLL / AVDL / ALCEANE / CEJ R / IML / ASLL BAIL GLISSANT / COLOCATION INSERTION¹**



Les différents dispositifs d'accompagnement visent à permettre aux ménages, selon certains critères propres à chacune des actions, de rechercher, accéder ou se maintenir dans un logement adapté à leur situation.

La durée de l'accompagnement est fonction de la situation de la famille et de la nature des difficultés. Elle peut varier de 3 mois à 12 mois, éventuellement renouvelable si la situation le nécessite après validation.

Le CLHAJ 76 bénéficie de 6 agréments :

- L'ASLL Jeunes, Accompagnement Social lié au logement, pour les jeunes de 18 à 25 ans, dans des processus de décohabitation et d'accès à un premier logement
- L'ASLL, Accompagnement Social Lié au Logement, concernant tous les autres ménages ou autres demandes pour les moins de 30 ans.
- L'AVDL, Accompagnement Vers et Dans le Logement, pour les ménages de moins de 30 ans, ne pouvant pas relever d'une action dans le cadre du FSL
- L'IML, Intermédiation Locative, pour les ménages de moins de 30 ans, orientés par le SIAO (Service Intégré d'accueil et d'Orientation)
- L'ASLL Bail glissant pour les ménages de moins de 30 ans, orientés ou validés par la commission FSL
- Le CEJ R, pour les jeunes 18/25 ans, en absence ou difficulté d'hébergement et éloignés du service public de l'emploi.
- Par ailleurs, l'association est signataire d'une convention de partenariat avec Alcéane pour des mesures d'accompagnement à l'accès, dont une partie pour les jeunes sortants de l'Aide sociale à l'enfance.

1/ Rappel des objectifs opérationnels :

L'accompagnement lié au logement réalisé par les professionnels englobe différents axes de travail, dont :

- L'aide à la gestion du budget (anticipation, stabilisation, apurement des dettes)
- L'information sur les droits et devoirs du locataire et du propriétaire
- L'aide pour découvrir les services de proximité, pour s'intégrer dans son quartier,
- Les conseils pour l'installation dans le logement, l'entretien du logement, la gestion des énergies
- Le savoir habiter
- Le maintien dans le logement
- Les relais vers les professionnels et/ou autres services spécialisés si nécessaire
- Le soutien dans différentes démarches administratives et d'accès aux droits

A travers ces différents objectifs, c'est l'autonomie, l'acquisition de savoir-faire et savoir être des jeunes qui sont visés, ainsi que l'expérimentation au travers des différentes formes de logement accompagné

¹ ASLL : Accompagnement social lié au logement / AVDL : Accompagnement Vers et dans le logement / IML : Intermédiation Locative / CEJ R : Contrat Engagement Jeunes en Rupture

2/ Rappel des moyens mis en œuvre :

- Entretiens, visites à Domicile,
- Accompagnement dans les démarches administratives,
- Sollicitation des dispositifs tels que le FSL, Loca-pass®, Mobili Jeunes®, Dossier Banque de France
- Travail de partenariat (services logement, CMS, Mission Locale, CAF, CESF, bailleurs, ...), synthèse
- Gestion Locative de Proximité, avec la sous-location et le bail glissant, L'ALT, colocation d'insertion
- Médiation et veille locative

UNE GAMME DE LOGEMENTS TEMPORAIRES POUR REPONDRE AUX PARCOURS RESIDENTIELS

112 adultes hébergés sur l'année dans un parc de 46 logements temporaires :

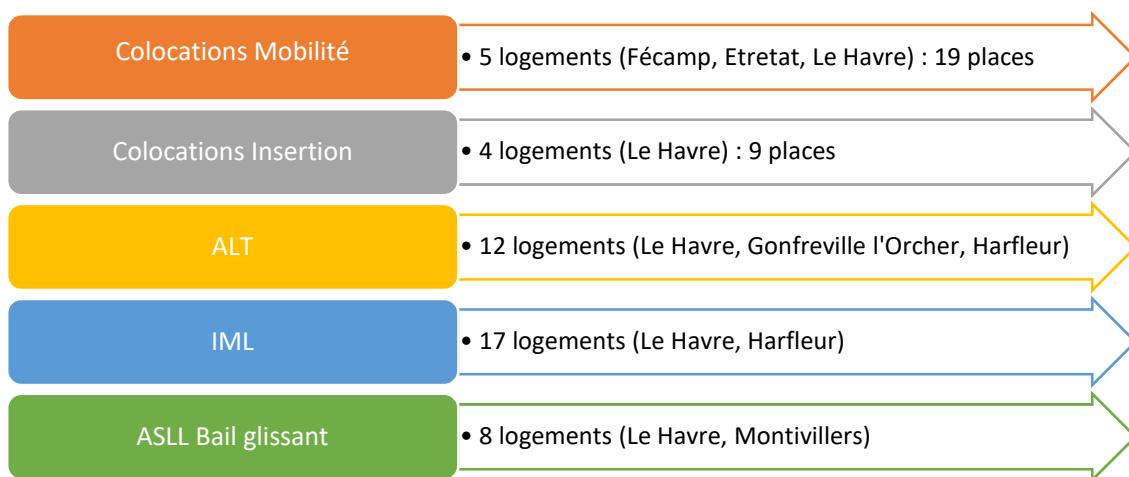
➤ **37 logements d'insertion (T1 au T4) - 9 logements en colocation (28 places)**

La mission de la gestion locative de proximité est de permettre l'accès à l'emploi ou à la formation, avec l'offre en « colocation mobilité » et d'accompagner et d'héberger des jeunes en difficultés sociales et financières afin de stabiliser leur situation et leur permettre de s'inscrire dans un parcours d'insertion durable.

Cette expérimentation accompagnée d'un premier logement vise à les rassurer, ainsi que les bailleurs dans leur capacité à vivre de façon autonome et savoir habiter. Cette étape est une amorce vers une insertion sociale du jeune au sein de la cité.

Sur l'année 2024, le nombre de logements gérés par l'association est stable, avec un parc de 46 logements sur tout ou partie de l'année, compte tenu des nouvelles captations, de rendu de logements ou de transferts de baux au profit de certains jeunes

❖ Déclinaison de l'offre gérée en 2024



En logement accompagné : Des séjours plus longs qui nécessitent une modification des pratiques d'accompagnement :

Le CLHAJ héberge de plus en plus de jeunes aux situations complexes, cumulant difficultés financières, difficultés sociales importantes qui parfois nécessitent non seulement la présence de l'équipe éducative du CLHAJ mais également la présence d'autres partenaires (santé, protection de l'enfance ...)

La multiplicité des difficultés des jeunes a des incidences non seulement sur les modes de collaboration avec les partenaires, sur la durée du séjour, et donc de celui de l'accompagnement social, mais également sur les risques d'impayés et les frais de remise en état des logements en cas de restitution.

Enfin, précisons un nombre de jeunes orientés directement par la CTU en baisse constante, ce qui renforce le besoin de l'expertise réalisée par l'équipe des professionnels de l'association, sur les différentes antennes et permanences

Des « colocations Insertion » pour accompagner et sécuriser les parcours des jeunes inscrits dans une dynamique avérée sur leur projet d'insertion professionnelle.

Ouverture en avril 2024 d'un T3 en colocation rue Armand Carrel dans le cadre du dispositif CEJR, en

partenariat avec Alcéane afin de permettre une stabilité d'hébergement, quand l'insertion professionnelle tarde à se concrétiser.



En 2024, deux jeunes ont pu bénéficier de ces nouvelles places et 3 autres jeunes ont pu être accueillis dans un autre dispositif de logements accompagnés par l'association.



Au total, avec cette nouvelle offre, l'association dispose de 9 places en colocation insertion, doublées d'un accompagnement global et personnalisé et un accompagnement au savoir habiter et cohabiter, pour accompagner et sécuriser les projets de jeunes, en évitant les ruptures de parcours.

Un « logement Passerelle » pour accompagner les mobilités

Début 2023, en collaboration avec 3F Normanvie, ouverture sur Le Havre, d'une nouvelle colocation de 4 places pour accompagner les mobilités de jeunes originaires du quartier prioritaire de la Politique de la ville de Fécamp pour faciliter les études dans un cadre sécurisant et accompagné, adapté financièrement aux capacités des jeunes et de leur famille.

Ce projet s'inscrit dans la Convention Territoriale Globale, signée entre la CAF de Seine Maritime, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral et la ville de Fécamp.

Sur l'année, ce sont 8 jeunes originaires de l'agglomération de Fécamp ont ainsi pu être accompagnés et pour certains hébergés, dans le cadre de leur projet d'études ou de formation sur la ville du Havre



En logement mobilité : Des demandes et des séjours qui s'adaptent au temps de l'emploi ou de la formation, mais qui nécessitent une adaptation des modes d'évaluation des projets et de la gestion locative.

Les demandes émanant du public en mobilité nécessitent réactivité et évolution de nos pratiques, notamment pour répondre aux besoins spécifiques liés aux durées des missions de travail ou de formation, l'association accepte des durées de séjour qui peuvent aller de la semaine à plusieurs mois.

Sans bénéficier de mesure d'accompagnement, la gestion de ces logements nécessite des passages réguliers, pour être à l'écoute des difficultés éventuelles et aider à les gérer, réguler le vivre ensemble ou bien encore, aider à la recherche d'un logement d'installation pour ceux dont le contrat de travail est pérennisé.

En novembre 2024, l'association a fait le choix de rendre le logement qu'elle gérait sur Etretat, l'offre en colocation mobilité ne concerne donc plus que l'agglomération de Fécamp, avec 12 places.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

EN INTERNE :

- ⇒ **Des professionnelles mobilisées et très investies pour réaliser un véritable travail d'accompagnement auprès des jeunes,** faisant preuve de réelles capacités d'adaptation et d'innovation dans leur pratique professionnelle, dans une relation éducative bienveillante avec une prise en compte globale de chacun et une capacité à travailler dans un réseau élargi, qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées.
- ⇒ **La poursuite du travail engagé en 2023 sur son plan stratégique de développement 2023/2007 :**
 - Renforcement de la gouvernance : Renforcement du bureau, changement de présidence, modification des statuts, rédaction d'un règlement des instances
 - Créer une stratégie de communication : Création de supports de communication
 - Continuer à s'engager en faveur de l'accès des jeunes au logement
 - Mener une réflexion approfondie sur le modèle économique et financier : Tenue de la 1^{ère} réunion du conseil consultatif
- ⇒ **Des démarches de formation ou d'accompagnement**
 - Accueil d'une apprentie Educatrice spécialisée (3^{ème} année - IFEN)
 - Accueil d'une apprentie en BTS affaires Immobilières
 - Formation : Prise en main de LD CLLAJ – UNCLLAJ (Nouveaux salariés)
- ⇒ **Des réunions d'instance régulières, en présentiel ou en Visio**
 - Assemblée générale : 6 juin
 - 2 Conseils d'administration
 - 14 Réunions de Bureau
 - Diverses réunions en commission (Conseil consultatif, communication, projet déménagement, RH ...)

Composition du conseil d'administration

Membres du bureau :

M Thierry Romain - Président
M René Carlier - Vice-Président
Mme Claudine Tauvel - Trésorière
Mme Nadine Lahoussaine – Secrétaire
Mme Sylvie Mercy Fevrier
M Fabrice Pezier

Autres membres du collège « adhérents »

Mme Pascale Cherif - Démission
M Pierre Antoine Dumarquez
M Cédric Petit - Copté

Collège des membres associés

M Karim Belhadj (ADIL)
M Clotaire N'Dah (Mission Locale)
M Daniel Carpenter (CMA Normandie)
Mme Céline Langé (AFPA) - Coptée
M Jean Pierre Niot (Alcéane)
M Cédric Petit
M Christophe Saunier (UROF)

Collège des membres de droit (avec voix consultative)

Mme Valérie Beaudouin (Gonfreville-l'Orcher)
Mme Sylvie Burel (Harfleur)
Mme Véronique Caillat (CAF de Seine Maritime)
M Thibault Chaix (Le Havre)
M Anthony Gueroult (Cu Le Havre Seine Métropole)
M Raynald Maheut (CA Fécamp Caux littoral)
Mme Agnès Sybille (Montivilliers)

EN EXTERNE :

⇒ **Une inscription territoriale par une participation à différents groupes ou commissions :**

- Commissions FSL et SIAO
- «Logement des jeune en Insertion Professionnelle » - PLH CU du Havre
- Comité technique « Boussole des Jeunes »
- Comité de pilotage départemental Jeunes Majeurs
- Conseil d'administration de la mission Locale Le Havre Pointe de Caux Estuaire
- Conseil d'administration de l'ADIL 76
- Collectif des acteurs de solidarité

⇒ **Membre des réseaux UNHAJ et UNCLLAJ**

- Conseil d'administration de l'Union Nationale des CLLAJ (UNCLLAJ)
- Bureaux de l'URHAJ Normandie et de l'URCLLAJ Normandie